

pourrait être équipée d'une petite voiture, d'un aspirateur, de balais et de seaux et être chargée de s'occuper de quatre couples âgés qui vivent toujours chez eux.

L'équipe rendrait visite deux fois par jour à chacun des couples, ferait le ménage, la cuisine et les courses, papoterait et repartirait. Étant donné qu'ils travailleraient en équipe, ces travailleurs plus âgés n'entretiendraient pas des rapports serviteurs-maîtres avec les couples âgés dont ils s'occuperaient. Il y aurait une surveillance, bien sûr, ainsi que de la formation.

Il existe dans le cadre de pareils régimes de nombreuses combinaisons possibles, dont plusieurs sont déjà en vigueur. Un travailleur âgé et sa femme ont une maison ou un appartement tout à fait adéquat, mais ils risquent de perdre leur logement parce que le soutien va bientôt épuiser ses prestations d'assurance-chômage et devoir recourir au bien-être social. On pourrait leur demander d'accueillir chez eux une personne âgée qui n'a pas besoin de surveillance médicale constante et qui est lucide. On leur verserait 70 \$ par jour ou 25 550 \$ par an pour ce service, ce qui est beaucoup plus que ce qu'ils toucheraient au titre du bien-être social et beaucoup moins que ce que cela coûterait au gouvernement de placer la personne âgée dans un établissement.

D'autres possibilités pourraient être envisagées en cas de ralentissement dans le secteur du bâtiment. Des écoles élémentaires qui ne comptent plus un assez grand nombre d'élèves à cause de la baisse du taux de natalité pourraient être transformées en logement pour les personnes âgées. Il y aurait alors lieu de prévoir dans des plans de réaménagement la construction de plusieurs appartements ou seraient logés les travailleurs d'âge mûr qui s'occuperaient des vieillards... et il faudrait plusieurs appartements, car les personnes qui donneraient les soins ne pourraient pas le faire de façon continue. Il faudrait leur donner certains répits de courte durée et également les libérer pour qu'elles puissent prendre des vavances.

Regardez ce qui a été proposé: du travail pour les employés de la construction qui sont au chômage en période de ralentissement; du travail et des logements abordables pour les travailleurs d'âge mûr qui ont été remplacés par des machines et qui ont du mal à se trouver un emploi; des logements pour les personnes âgées. Je souligne en passant que 9 p. 100 des personnes âgées du pays vivent dans des établissements, alors que le pourcentage en Grande-Bretagne n'est que de 5. Les régimes de soins à la maison, comme ceux que je viens de mentionner, sont moins coûteux et les personnes âgées les préfèrent à la vie en établissement. Les jeunes chômeurs ainsi que les chômeurs d'âge mûr pourraient tous se trouver une place dans le cadre de pareils régimes.

S'il y en a parmi vous qui ont des doutes sur ce que je viens de dire, vous n'avez qu'à interroger le docteur Keon. Il vous dira qu'il est très favorable à tous ces régimes.

Dans le cas de tous ces emplois où il s'agirait de s'occuper de jeunes, de personnes âgées et de personnes handicapées, le service serait vendu aux utilisateurs. Ceux-ci paieraient en fonction de leur revenu avant les déductions pour les régimes d'épargne enregistrés, les régimes d'épargne retraite et les abris fiscaux. Les pauvres paieraient moins, tandis que les riches ne seraient pas

obligés d'utiliser le service s'ils le voulaient pas ou s'ils trouvaient ailleurs quelque chose qui les satisferait davantage.

S'occuper de personnes âgées, de malades et de tout-petits n'est pas le seul genre de travail que l'on pourrait proposer aux chômeurs en tant que solution de remplacement de l'assurance-chômage. Il y aurait quantité d'activités potentielles visant l'amélioration des municipalités et de leurs infrastructures, et les chômeurs pourraient être payés pour les mener à bien. À l'heure actuelle, ce travail n'est pas fait, car l'on dit que cela coûterait trop cher. Nous avons cependant constaté qu'il est moins onéreux d'employer des gens que de les maintenir au chômage.

Je tiens à rappeler au lecteur qu'en donnant du travail aux chômeurs, grâce, surtout, aux versements de subventions à des entreprises qui créeraient de nouveaux emplois vérifiables, l'on réduirait le déficit. D'autre part, chaque chômeur qui réintègre la population active augmenterait de 26 588 \$ la production intérieure brute du Canada. Enfin, si nous mettions au travail 740 000 chômeurs aptes au travail, les recettes fiscales fédérales s'accroîtraient de 3,2 milliards de dollars.

Les personnes déjà en place là où ce travail doit être fait pourraient déterminer ce qui doit être fait, dresser les plans et assurer la gestion. Elles sauraient qu'elles disposeront d'une main-d'œuvre subventionnée. Par conséquent, plus les projets retenus demanderaient de main-d'œuvre et seraient axés sur la prestation de services, mieux ce serait.

Les Américains ne pourraient nous reprocher de faire de la concurrence déloyale si notre main-d'œuvre subventionnée n'était pas employée à fabriquer des articles devant être exportés aux États-unis ou importés de ce pays. D'autre part, il n'y aurait aucun traitement préférentiel pour les entreprises canadiennes: les sociétés américaines implantées au Canada et désireuses de créer de nouveaux emplois qu'elles n'auraient pas pu créer autrement recevraient au même titre que toutes les autres entreprises la subvention versée à celles qui recrutent des chômeurs ou des assistés sociaux.

Dans le cadre de tous ces projets, les employés auraient la possibilité de travailler quatre jours et de suivre des programmes de formation un jour par semaine, s'ils étaient désireux d'acquérir de nouvelles compétences en vue de pouvoir changer d'emploi ou d'obtenir des promotions. Les collèges communautaires ont le personnel, l'expérience et, souvent, le matériel nécessaires pour assurer la formation requise. Le patronat et les syndicats devraient participer à l'élaboration de programmes de recyclage. Les militaires aussi...

Nous en arrivons maintenant à nos merveilleuses forces armées, que j'aime beaucoup. J'étais autrefois membre des forces armées.

Le jour n'est pas encore venu où «le loup habitera avec l'agneau, la panthère se couchera avec le chevreau. Le veau, le lionceau et la bête grasse iront ensemble.» (Isa. 11:6). Nous ne sommes pas encore prêts à faire des socs de charrue avec des épées.

• (1130)

Nous avons toujours besoin de moyens pour nous protéger contre la guerre et nous en aurons toujours besoin. Il